



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question écrite n° 67172

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le développement de nouveaux carburants. En effet, à la Réunion, la canne à sucre est une culture multifonctionnelle. Aussi, afin de soutenir cette filière et de travailler pour l'environnement, il lui demande si, comme cela se fait déjà dans d'autres pays, l'État ne pourrait pas innover et développer un nouveau carburant, issu du retraitement des produits de la canne.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au développement d'un nouveau carburant issu du retraitement des produits de la canne à sucre, en particulier à la Réunion. La hausse des prix du baril de pétrole et les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre conduisent la France à trouver de nouveaux carburants. En effet, la loi de programme fixant les objectifs de la politique énergétique du 13 juillet 2005 a adopté un objectif 2010 de 5,75 % de biocarburants dans la consommation de carburants routiers. Parallèlement, la renégociation du règlement sucrier européen engendrera une baisse du prix du sucre de canne et, donc, des revenus de l'industrie sucrière et des planteurs. Or l'éthanol fabriqué à partir de la canne à sucre peut concourir à l'objectif 2010 que la France vient de se fixer, comme cela se fait au Brésil notamment. C'est pourquoi, il a été demandé à l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, avec la participation des industriels des secteurs sucrier et pétrolier, de piloter une étude sur la faisabilité technique et économique d'une production d'éthanol et de son incorporation dans les carburants dans les départements d'outre-mer. Les conclusions devraient être rendues avant la fin 2006.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67172

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6059

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10559